

■ Mini compte-rendu du Conseil municipal du 16 avril 2024

Pour rappel les PV des séances du Conseil municipal sont disponibles sur le site de la commune
🌐 www.saint-nazaire-les-eymes.fr > Mairie > Conseil municipal > PV des conseils municipaux

1. Définition de zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR) sur la commune

Ces zones sont définies sur l'intégralité des zones Um, AUm, Ui, AUi du PLU. Elles concernent les énergies suivantes : solaire photovoltaïque, solaire thermique, bois énergie (chaleur et électricité), géothermie de surface, pompe à chaleur aérothermique.

2. Adoption du Projet Educatif de Territoire (PEDT) avec plan mercredi pour la période 2024-2027

Il définit les valeurs intentions, et objectifs éducatifs que le service enfance-jeunesse veut mettre en place.

3. Avis sur le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2024-2029

Le Conseil rend un avis favorable avec une réserve.

4. Forêt communale – Programme de plantation feuillus précieux - Demande de subvention au titre de Sylv'ACCTES

Demande d'une subvention de 5 000 € pour la plantation de feuillus précieux dans la forêt

■ Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme Conditions de mise à disposition du public du dossier

Par arrêté n°2023-163 du 3 juillet 2023, Madame le Maire a prescrit la modification simplifiée n°1 du PLU de Saint-Nazaire-les-Eymes. Par délibération en date du 21 mai 2024, le Conseil municipal a fixé les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°1.

A cet effet, il a été décidé que le projet de modification simplifiée n°1 du PLU, l'exposé de ses motifs et, le cas échéant, les avis émis par les personnes publiques associées soient mis à disposition du public du 11 juin au 11 juillet 2024 inclus dans les conditions suivantes :

- mise à disposition d'un dossier physique à l'accueil de la Mairie pendant ses horaires d'ouverture, le dossier sera accompagné

d'un registre à feuillets non mobiles dans lequel le public pourra librement apposer ses observations

- mise à disposition sur le site internet de la commune
🌐 www.saint-nazaire-les-eymes.fr > Actualités > Information, avec possibilité pour le public d'envoyer ses remarques à

• ✉ urbanisme@mairie-sne.fr

• ou par courrier à Mme le Maire – Mairie - 385 Chemin du Village - 38330 Saint-Nazaire-les-Eymes

A l'issue de la mise à disposition, le Maire en présentera le bilan devant le Conseil municipal, qui en délibérera et adoptera le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public par délibération motivée.

■ Dossier d'Information Mairie (DIM) sur projet d'antenne

Conformément à l'article L.34-9-1 du Code des Postes et de communications électroniques, les habitants de la commune de Saint-Nazaire les Eymes sont informés du dépôt en Mairie d'un dossier d'information relatif à l'implantation d'une installation radioélectrique (antenne-relais) par la société FREE MOBILE sur la parcelle cadastrée AI 103, Chemin de Pré Barau.

Ce dossier est consultable du 03/06/2024 au 04/07/2024 :

- au service accueil de la Mairie, aux jours et heures d'ouverture de la Mairie
- sur le site internet de la Commune 🌐 www.saint-nazaire-les-eymes.fr > Actualités > Information

Les habitants peuvent formuler des observations, avec mention de leurs coordonnées :

- soit en Mairie, sur le cahier inséré dans le dossier papier ouvert à cet effet,
- soit par mail, à l'adresse suivante ✉ secretariat@mairie-sne.fr

■ Fermeture de la partie basse du parking de la maternelle

En raison de la fermeture du plateau sportif, le cycle vélo prévu à l'école élémentaire aura lieu sur une partie du parking situé aux abords de la salle CARTIER-MILLON-maternelle-crèche.

De ce fait ce parking sera inaccessible dans sa partie basse de 9h à 16h15 les vendredis suivants :

En mai, une dernière date : 31/05
En juin : 07/06, 14/06 et 21/06

La circulation ne sera pas coupée sur le chemin de la Mairie.
Merci d'avance de votre compréhension.

